

Voix de l'Ouest

ARCHEVÉCHÉ

DE

SAINT-BONIFACE

ST-BONIFACE, 25 MAI, 1915.

*Au révérend Père F. Perdereau, O. M. I.,
Supérieur au Cap de la Madeleine.*

Mon cher Père,

Je suis heureux d'apprendre que vous allez célébrer le deuxième centenaire de la fondation du Sanctuaire de Notre-Dame du Saint Rosaire, au Cap de la Madeleine.

C'est un lieu de pèlerinage national qui a déjà puissamment contribué à nourrir et à raviver la foi de nos populations.

Il est évident que nous sommes arrivés à un tournant de notre histoire au point de vue de nos libertés religieuses et nationales, menacées ou même violées sur certains points du territoire canadien.

Nous avons donc besoin du secours de la puissante Mère de Dieu, qui a veillé sur notre berceau et qui nous a protégés aux jours d'épreuves.

Une nation fidèle à Marie ne saurait périr.

C'est donc une idée heureuse qui préside à l'organisation de vos fêtes, et la prière publique et ardente des nôtres comme peuple ne pourra que pousser le Coeur immaculé de notre tendre Mère du Ciel à intercéder pour nous auprès du Coeur adorable de son Fils, lequel brille sur notre étendard à côté du drapeau brittanique qui ne nous est que plus sacré.

Je vous félicite donc de votre dessein et je le bénis de grand coeur comme archevêque et comme votre frère en Marie Immaculée.

✠ Adélard, O. M. I., arch. de St-Boniface.